

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844
Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-deuxième session ordinaire

22 - 26 janvier 2018

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1051 (XXXII) Rev.1

Original : anglais

RAPPORT SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE Juillet 2017 – Janvier 2018

INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation humanitaire sur le continent due aux conflits armés, à l'insécurité alimentaire, aux catastrophes naturelles et aux effets des conflits armés. Il met en lumière les tendances générales des déplacements internes et transfrontaliers, les besoins vitaux des populations touchées et la recherche de solutions durables. Les informations utilisées dans le rapport sont tirées des mises à jour fournies par les États membres à la Commission de l'Union africaine et des données recueillies auprès des Nations Unies. Tenant pleinement compte des observations que les États membres ont précédemment communiquées à la Commission au sujet du présent rapport et afin de mieux comprendre les facteurs qui déclenchent les déplacements et les besoins humanitaires en Afrique et de renforcer la capacité des États membres à collecter, analyser et diffuser des données sur les déplacements internes, la Commission continue de mettre en œuvre des initiatives de formation et d'autres initiatives connexes visant à améliorer la gestion des données sur les déplacements et les questions humanitaires.

2. En outre, le présent rapport rend compte des activités menées par la Commission au cours d'une période allant de juillet 2017 à janvier 2018 en vue de faire face aux crises humanitaires sur le continent et de fournir aux États membres l'assistance nécessaire. Ces activités ont été mises en œuvre avec un large éventail de parties prenantes, notamment les partenaires de l'UA et les agences humanitaires.

3. S'agissant de la méthodologie, et conformément à la décision EX.CL/Dec.986 (XXXI) du Conseil exécutif du 1^{er} juillet 2016, le présent rapport reprend les informations et les statistiques des États membres et des partenaires des agences des Nations Unies ayant un mandat global sur les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées, les migrations et les catastrophes.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

4. Les conflits armés dans le nord-est du Nigéria, en Somalie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud ont été les principaux déclencheurs des besoins humanitaires et des déplacements forcés au cours du deuxième semestre de 2017. Dans le bassin du Lac Tchad, au Soudan du Sud et en Somalie, une combinaison de conflits et de variations climatiques est à l'origine de l'extrême insécurité alimentaire dans ces régions. Les catastrophes naturelles sont les principales causes de préoccupation humanitaire en Somalie, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo.

5. Un grand nombre de réfugiés ont quitté leur foyer en raison des persécutions, des conflits et des violations des droits de l'homme. À la fin de l'année 2016, la région comptait 5,6 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et plus de 12 millions de personnes déplacées internes. Le conflit au Soudan du Sud a déclenché l'une des crises de réfugiés les plus rapides au monde, avec 2 millions de réfugiés fuyant vers les pays voisins. Le nombre de réfugiés du Soudan du Sud a augmenté de plus de 60 pour cent au cours du

second semestre de 2016. Selon le HCR, certains des principaux pays sources de réfugiés sont la République centrafricaine, le Soudan du Sud, le Soudan, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, le Burundi et la Somalie.

6. Plusieurs pays d'Afrique accueillent des réfugiés depuis de nombreuses années. Les pays africains continuent de faire preuve d'une solidarité exemplaire envers les personnes déplacées de force. Certains des principaux pays d'accueil de réfugiés dans le monde se trouvent en Afrique. L'Algérie, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda accueillent 4,9 millions de réfugiés. Ce chiffre représente 28 % du total mondial. Ces pays africains se heurtent déjà à de graves obstacles structurels à la croissance économique et au développement et disposent généralement des ressources les plus modestes pour répondre aux besoins des personnes demandant asile. Le Tchad, par exemple, détient la quatrième population de réfugiés en importance par rapport à sa population nationale. Les causes profondes de la crise des déplacements ont souvent été négligées et ce, pendant des années, mettant les réfugiés dans des situations prolongées, qui les ont exposés à des risques de déplacements multiples. Quelque 552 200 réfugiés en Afrique sont rentrés dans leur pays d'origine en 2016, souvent dans des conditions loin d'être idéales. Depuis août 2016, plus de 250 000 réfugiés nigériens sont rentrés au Nigéria en provenance du Cameroun, dont un grand nombre dans des situations de déplacement interne.

7. Outre l'afflux de réfugiés, un grand nombre de personnes ont également été déplacées en Afrique en 2016 et 2017. Quelque 3,9 millions de personnes ont été récemment déplacées dans leur propre pays. Au total, 12,6 millions de personnes étaient des déplacés internes à la fin de 2016. Le Soudan du Sud accueille plus de 2 millions de déplacés internes. Les autres pays comptant un grand nombre de personnes déplacées sont le Soudan (2,9 millions), la République démocratique du Congo (2,9 millions) et la Somalie (2,6 millions). Parmi les déplacés se trouvent des femmes et des enfants qui sont souvent les plus vulnérables.

8. Les conflits demeurent le principal facteur de déclenchement des déplacements internes en Afrique. Selon les estimations, plus de 70 pour cent des déplacements internes en Afrique sont dus aux conflits. Les situations de conflit prolongé, la violence généralisée et l'instabilité en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Somalie, au nord-est du Nigéria, en Libye, en République démocratique du Congo et dans le bassin du Lac Tchad continuent de subsister, des dizaines de milliers de personnes fuyant leurs foyers. Le terrorisme continue d'être le moteur du conflit au nord-est du Nigéria et dans d'autres pays du bassin du Lac Tchad et en Somalie.

9. L'instabilité créée par les défis auxquels la Libye est confrontée au cours de cette période de transition et la création concomitante d'un espace ingouvernable provoque d'immenses souffrances aux civils, notamment aux migrants subsahariens, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. L'instabilité créée par le flétrissement des structures de gouvernance en Libye et la création concomitante d'un espace ingouvernable ont entraîné une vague accrue de migrants traversant la Méditerranée qui est la zone la plus dangereuse pour de nombreux migrants africains irréguliers. L'incidence des migrations irrégulières se poursuit sans relâche, entraînant la mort de plusieurs personnes en

Méditerranée. La détention de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile a exposé des groupes vulnérables à la violence et à l'exploitation. Les migrants subissent également de la part de réseaux criminels, de cartels et de groupes terroristes des conditions d'esclavage et des pratiques qui rappellent l'esclavage. La Commission de l'Union africaine joue un rôle de premier plan dans la réponse à la crise en cours impliquant les migrants africains en Libye. Le Président de la Commission a immédiatement dépêché une mission de haut niveau en Libye pour se concerter avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les autorités libyennes et les partenaires humanitaires. La situation en Libye était également au premier plan de l'ordre du jour du sommet UA-UE qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire), au cours duquel il a été décidé de mettre en place immédiatement un Groupe de travail trilatéral constitué de l'UA, de l'UE et des Nations Unies (représentées par l'OIM et le HCR). Le Groupe de travail œuvre actuellement à la mise en œuvre d'un plan d'évacuation humanitaire immédiate auquel participeront quelque 15 000 personnes. Les gouvernements africains concernés, les autorités libyennes et les partenaires facilitent également le retour volontaire des migrants.

10. Plusieurs pays africains qui ont été gravement touchés par les effets d'El Niño et de La Nina, en particulier dans les régions de l'Est et du Sud, ont fait preuve de résilience et de redressement. Une sécheresse grave et sans précédent et de graves inondations continuent d'affecter un nombre considérable de civils qui ont besoin d'aide humanitaire. Certains de ces pays gravement touchés sont notamment l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Burundi en Afrique de l'Est ; tandis qu'en Afrique australe, le Lesotho, le Swaziland, le Zimbabwe, la Namibie, le Malawi et l'Afrique du Sud sont les pays touchés.

11. La chenille légionnaire d'automne, un nouveau ravageur de certaines régions d'Afrique, pourrait causer d'importants dégâts aux cultures et aggraver davantage l'insécurité alimentaire. Elle affecte particulièrement les cultures économiquement essentielles telles que le maïs, le riz, le sorgho, le manioc, le coton et les cultures maraîchères. Quelque 25 États membres de l'UA ont signalé la propagation de la chenille légionnaire d'automne. L'impact que la chenille aura sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence des agriculteurs et le commerce est important, car elle pourrait affecter plus de 80 types de cultures. La Commission de l'UA travaille avec les gouvernements et les partenaires internationaux, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour collecter, analyser et diffuser des informations, sensibiliser les États membres au problème, partager les expériences et fournir l'assistance technique nécessaire.

12. Des pluies abondantes et prolongées en Sierra Leone ont provoqué des glissements de terrain massifs le 14 août 2017, causant la mort de 500 personnes et la destruction de biens. En République démocratique du Congo, un glissement de terrain majeur le 15 août 2017 a causé la mort de plus de 170 personnes et des pertes matérielles importantes.

ANALYSE RÉGIONALE

RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD

13. La région de l'Afrique du Nord demeure une région de transit ou de destination finale pour d'importants flux migratoires mixtes en provenance de l'Afrique subsaharienne. La situation est encore aggravée par le terrorisme, les combattants étrangers, la prolifération des armes légères et de petit calibre qui a déclenché l'instabilité au Moyen-Orient et dans les pays de la région, en particulier en Libye. La violence et l'agitation dans ce dernier pays ont également créé des besoins de protection, avec l'augmentation du nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile arrêtés et détenus. Ces violations touchent particulièrement les personnes originaires d'Afrique subsaharienne. Cette situation constitue également une autre raison pour laquelle certains des migrants veulent tenter la dangereuse traversée de la Méditerranée.

Libye

14. Les civils en Libye continuent de souffrir en raison du conflit, de l'insécurité, de l'instabilité politique et de l'effondrement de l'économie de ce pays. Selon la matrice de suivi des déplacements de l'OIM, 423 394 migrants ont été identifiés dans plusieurs régions du pays. Plus de 90 pour cent des migrants sont originaires d'Afrique. Quelque 67 pour cent (264 471) sont originaires des pays subsahariens, dont 55 pour cent du Niger et du Tchad. Les 45 % restants proviennent de 23 autres pays africains. Selon le HCR, il existe environ 43 000 réfugiés et demandeurs d'asile en Libye. Selon les estimations, plus de 20 000 migrants se trouvent en grande partie dans des centres de détention à différents endroits du pays. Ces personnes sont soumises à des pratiques inhumaines et sont exploitées.

15. Les conséquences humanitaires directes de la mutation politique sur la population libyenne sont également lourdes. Des centaines de milliers de personnes à travers le pays souffrent aujourd'hui, vivant dans des conditions dangereuses et dans des environnements hostiles à haut risque, avec peu ou pas d'accès aux soins de santé vitaux, aux médicaments essentiels, à la nourriture, à l'eau potable, aux abris et à l'éducation.

République Algérienne Démocratique et Populaire

16. La situation prolongée des réfugiés de la **République arabe sahraouie démocratique** en Algérie demeure un sujet de préoccupation pour la Commission. En fait, l'Algérie accueille 165.000 réfugiés sahraouis¹ vivant dans cinq camps près de Tindouf, dont 125.000 sont vulnérables et reçoivent une aide humanitaire des agences des Nations unies.

17. Lors de sa visite en mars 2016, le Secrétaire général des Nations Unies s'est déclaré fortement choqué par la situation humanitaire dans les camps et a appelé à davantage de mobilisation pour la situation prolongée et à la tenue d'une réunion d'annonce de contribution. Face à la détérioration de la situation humanitaire, le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial s'est rendu dans la région de Tindouf en décembre 2017 pour mesurer le déficit de l'aide alimentaire et les graves problèmes de

¹ Note verbale de l'Algérie. Ref :015/2018/AB en date du 06 janvier 2018

malnutrition de la population réfugiée sahraouie vivant dans l'une des régions les plus hostiles de la planète et sans possibilité de résilience

18. Depuis plus de 40 ans, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions extrêmement difficiles dans le désert du Sahara au sud-ouest de l'Algérie. L'Union africaine appelle donc la communauté internationale à contribuer à l'amélioration des conditions difficiles et extrêmement dures de cette population de réfugiés vulnérables, qui attendent l'organisation, sous les auspices des Nations Unies, d'un référendum sur l'autodétermination.

RÉGION D'AFRIQUE CENTRALE

19. En **République centrafricaine**, le conflit et les déplacements forcés sont de plus en plus répandus et touchent des régions du pays qui en étaient encore épargnées. La République centrafricaine est l'un des rares pays au monde où près d'une personne sur deux dépend de l'aide pour survivre. Le nombre de personnes déplacées, qu'il s'agisse de réfugiés ou de déplacés internes, a atteint le nombre le plus élevé jamais atteint de 1,1 million de personnes. Au fur et à mesure que la crise continue de s'étendre vers l'Est et le nord-ouest du pays, de nouveaux déplacements massifs se produisent avec un risque important que la situation des personnes précédemment déplacées et qui restent dans les camps se détériore. Près d'une famille sur quatre a déjà été contrainte de fuir. En juillet 2017, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a dépassé 600 000, ce qui représente une augmentation de près de 50 % depuis janvier 2017. La grande majorité de ces personnes déplacées se trouvent dans des camps de fortune, des mosquées, des églises, près des bases de la force de maintien de la paix de la MINUSCA des Nations Unies ou dans d'autres bâtiments vides.

20. La résurgence des conflits armés sape gravement les espoirs de retour des déplacés internes et des réfugiés, étant donné la détérioration continue de la situation en République centrafricaine. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et les installations médicales entravent également l'accès aux services vitaux. La réduction de l'espace humanitaire dans tout le pays, alors que la sécurité se détériore, rend de plus en plus difficile l'exécution des activités essentielles de protection et d'assistance.

21. La recrudescence de la violence en République centrafricaine peut également avoir un impact significatif sur la région: à mesure que la violence s'intensifie, les populations risquent de traverser de plus en plus les frontières de la République démocratique du Congo, du Tchad et du Cameroun, ce qui s'ajoute aux quelque 500 000 réfugiés déjà accueillis par ces pays et pèse davantage sur les ressources limitées des pays d'accueil. Selon le HCR et ses partenaires, plus de 7 000 Centrafricains sont entrés au Cameroun.

République démocratique du Congo

22. La situation humanitaire en République démocratique du Congo s'est considérablement détériorée au cours de l'année écoulée. La crise s'est aggravée et s'est

répandue, touchant les populations des régions considérées comme stables et développant les mécanismes d'adaptation des populations des régions déjà touchées. Avec une population de 2,2 millions de déplacés internes à la fin de l'année 2016, une recrudescence des conflits violents et des tensions intercommunautaires a contraint plus de 1,7 million de personnes à fuir leur foyer en 2017, soit une moyenne de plus de 5 500 personnes par jour. En octobre 2017, le nombre total de personnes déplacées en République démocratique du Congo s'élevait à 4,1 millions², soit le nombre le plus élevé de tous les pays du continent africain. L'insécurité a eu un impact dévastateur sur la capacité des populations à accéder à la nourriture, et 7,7 millions de personnes à travers la RDC sont confrontées à une grave insécurité alimentaire - une augmentation de 30 pour cent par rapport à la même période l'année dernière. La situation est davantage compliquée par la situation politique et le ralentissement économique. Cette détérioration, observée principalement dans les régions du Kasai, du Sud-Kivu et du Tanganyika, se produit dans le contexte de l'une des crises humanitaires les plus graves et les plus complexes du monde. Dans tout le pays, au moins 8,5 millions de personnes ont besoin d'une aide et d'une protection humanitaires, près de 2 millions d'enfants sont touchés par la malnutrition aiguë sévère - soit 12 % des cas dans le monde - et les flambées de maladies, notamment le choléra, touchent des dizaines de milliers de personnes chaque année. Dans le même temps, la République démocratique du Congo accueille également 26 236 réfugiés³, notamment du Rwanda, de la République centrafricaine, du Soudan du Sud et du Burundi.

23. Compte tenu de la nette détérioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo, qui pose d'énormes défis pour les efforts de réponse collective, le système des Nations Unies a déclaré que la réponse d'urgence L3 à l'échelle du système des Nations Unies pour la République démocratique du Congo, axée sur la région du Kasai, le Tanganyika et les provinces du Sud-Kivu, pour une période de six mois, prendrait effet le 20 octobre 2017.⁴

Burundi

24. La situation de déplacement forcé au Burundi, en particulier la fuite des personnes à travers la frontière vers les pays voisins que sont la Tanzanie, le Rwanda, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya, le Mozambique, la Zambie et le Malawi, se poursuit sans relâche. En avril 2017, environ 237 393 personnes avaient fui vers la Tanzanie, tandis qu'environ 85 733 et 37 354 personnes avaient fui vers le Rwanda et la République démocratique du Congo respectivement. L'Ouganda a reçu une autre charge de 34 801 Burundais au cours de la même période. Même si le pays n'est peut-être pas au beau milieu d'une urgence humanitaire massive, les alertes précoces indiquent un risque énorme de détérioration de la situation, avec de graves conséquences probables, étant donné que certains des pays voisins peuvent violer le principe de non-refoulement en ce qui concerne le traitement des réfugiés.

² OCHA, Personnes déplacées et rapatriées au 31 octobre 2017, p. 1

³ HCR, Fiche d'information SEPTEMBRE 2017, p. 1.

⁴ OCHA, Aperçu général de République démocratique du Congo, novembre 2017.

25. Dans le même temps, environ 90 000 personnes ont été touchées par le phénomène El Niño (pluies abondantes, vents violents, inondations et glissements de terrain). La situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition s'aggrave de plus en plus, 23 % de la population souffrant d'insécurité alimentaire. La dernière évaluation de la récolte, des disponibilités alimentaires et de la situation nutritionnelle montre qu'une réduction de 2,1 pour cent de la production de base est principalement due aux risques climatiques (pluies abondantes et inondations), à la persistance de maladies des plantes, au manque d'intrants agricoles et à la dégradation de la productivité des terres. En conséquence, environ 23 000 tonnes de haricots, 60 000 tonnes de maïs et 75 000 tonnes de riz paddy ont été perdues⁵.

Cameroun

26. Après le Nigéria, le Cameroun est le deuxième pays le plus touché par la crise du Lac Tchad. Les raids transfrontaliers de Boko Haram, les attentats suicides à la bombe et l'insécurité accrue ont provoqué des déplacements importants et amplifié la vulnérabilité de la population locale dans la région du Grand Nord. En octobre 2017, 237 967 personnes étaient déplacées dans la région de l'Extrême-Nord et 332 000 étaient enregistrées comme réfugiés. Les attaques en cours, les opérations militaires et l'insécurité limitent gravement l'accès aux services de base tels que l'éducation et la santé.

27. Le conflit armé et les déplacements qui en résultent alimentent la violence sexuelle et sexospécifique, ainsi que les tensions intercommunautaires autour de ressources limitées. L'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent d'être très préoccupantes dans la région aride du Sahel régulièrement touchée par la sécheresse, les pénuries alimentaires et les épidémies. Les services d'eau et d'assainissement sont les plus faibles du pays, 40 % seulement de la population ayant accès à l'eau potable.⁷ L'UNICEF et d'autres acteurs humanitaires signalent que dans certaines zones de la région du Grand Nord, un grand nombre d'écoles sont fermées en raison de l'insécurité.

28. La recrudescence de la violence dans les régions anglophones du Cameroun a entraîné la fuite de plusieurs réfugiés camerounais vers le sud-est du Nigéria. Les autorités nigérianes et le HCR ont déjà enregistré 2000 personnes. Environ 3000 personnes attendent leur inscription. Beaucoup de nouveaux arrivants sont des femmes et des enfants. Le Gouvernement nigérian et le HCR indiquent qu'ils planifient l'arrivée de plus de 40 000 réfugiés camerounais en raison de la violence politique et de la détérioration de la situation sécuritaire. Cet afflux de réfugiés constitue un défi supplémentaire pour le Nigéria et le Cameroun, qui sont déjà aux prises avec les déplacements liés à Boko Haram.

Tchad

29. Plus de 4,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Tchad, notamment près de 900.000 personnes pourraient se trouver dans l'insécurité alimentaire

⁵ FAO, juin 2016, Rapport de situation sur le Burundi

⁶ HCR Cameroun, fiche d'information octobre 2017.

⁷ OCHA, Exigences révisées et priorités d'intervention, septembre 2017, p. 5.

dans tout le pays en juin. Au 31 décembre 2017, il y avait plus de 410.000 réfugiés (principalement du Soudan et de la République centrafricaine) dans le sud et l'est du pays et environ 174.200 personnes déplacées internes dans la région du lac Tchad. Le pays fait face à des menaces sécuritaires sur sa périphérie, notamment de Boko Haram (BH) depuis février 2015 dans la région du Lac. Les attaques ont visé à la fois les opérations militaires et les civils, chassant les gens de leurs maisons. Environ 130.000 personnes sont déplacées dans la région du Lac. 57% des réfugiés accueillis au Tchad sont des enfants, 56% sont des femmes et près de 69% des ménages de réfugiés sont dirigés par des femmes

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

30. L'Afrique de l'Est accueille plus de 50 pour cent des personnes déplacées à l'intérieur du continent. La région a été touchée par les conflits, les catastrophes et le terrorisme. La région a également été touchée par trois années consécutives de sécheresse, conséquence du phénomène El Niño.

Soudan du Sud

31. La recrudescence de la violence au Soudan du Sud continue d'entraîner des déplacements massifs et sans précédent de personnes tant à l'intérieur du pays que vers ses voisins. La situation des déplacements au Soudan du Sud demeure l'un des phénomènes de déplacement les plus rapides au monde. Selon le HCR, l'Ouganda reste le principal pays d'accueil des déplacés du Soudan du Sud, tandis que le Soudan et l'Éthiopie accueillent un grand nombre de réfugiés en provenance du même pays. En octobre 2017, environ 3,9 millions de personnes, soit un tiers de la population estimée du Soudan du Sud, étaient déplacées. 1,8 million de personnes sont déplacées internes et environ 2,1 millions sont des réfugiés dans les pays voisins. L'Ouganda accueille une majorité de la population réfugiée du Soudan du Sud avec 1 035 703 personnes, suivi du Soudan avec 454 660 réfugiés et de l'Éthiopie, 41 366 réfugiés.

32. Depuis janvier 2017, 641 911 réfugiés ont fui le Soudan du Sud vers les pays voisins, dont 345 279 vers l'Ouganda et près de 4 500 réfugiés du Soudan du Sud au cours des deux premières semaines d'octobre 2017. Il existe actuellement 2,1 millions de réfugiés du Soudan du Sud et le Plan régional d'intervention pour les réfugiés, qui prévoit un nombre de 2 130 500 réfugiés d'ici au 31 décembre 2017, devrait être dépassé dans un proche avenir. Parmi ces personnes, environ 63 % sont des enfants et 53 % des femmes et des filles.

33. Dans le même temps, il existe un grand nombre de personnes déplacées internes. Il existe la charge de travail initiale des personnes déplacées internes à la suite du conflit de 2013, qui relèvent du Programme des Nations Unies pour la protection des civils et qui sont cantonnées dans les locaux de la MINUSS. La situation a été encore aggravée par la résurgence du conflit en juillet 2016, qui a également généré une nouvelle vague de déplacements internes ainsi que des déplacements transfrontaliers. En outre, de nouveaux conflits émergent dans le pays, avec des conflits actuels dans les pays équatoriaux, tandis que le gouvernement s'attaquerait à de nouveaux sites rebelles, augmentant ainsi le déplacement généralisé de personnes. Actuellement, il n'existe qu'un

seul État sur les dix premiers États du pays qui est exempt de conflit, l'État de Warap. Selon l'OCHA, depuis décembre 2013, le conflit a dévasté la vie de millions de Sud-Soudanais et déplacé plus de 2,7 millions de personnes. Environ 1,73 million d'entre eux ont été déplacés à l'intérieur du pays et près de 1,05 million sont des réfugiés dans les pays voisins.

34. Un autre phénomène préoccupant au Soudan du Sud est la violence contre les travailleurs humanitaires, les infrastructures humanitaires telles que les écoles et les hôpitaux, notamment les fusillades, les embuscades, les agressions, le harcèlement et les cambriolages. Cette situation a entraîné l'assassinat tragique de trois humanitaires, portant à plus de 55 le nombre de travailleurs humanitaires tués au Soudan du Sud depuis le début du conflit en décembre 2013. Récemment, 78 cas de refus d'accès à l'aide humanitaire ont été signalés par des partenaires humanitaires, dont 73 % concernaient des actes de violence contre le personnel humanitaire et leurs biens. Les déplacements par route et par voie fluviale pour les humanitaires continuent d'être dangereux.

Somalie

35. Les besoins humanitaires en Somalie augmentent en raison des pluies diluviennes, des conflits, des déplacements et du manque d'accès aux services. Plus d'un million de personnes ont été déplacées à cause de la sécheresse et des conflits en 2017.⁸ Près de deux tiers des personnes déplacées ont moins de 18 ans. De nombreuses régions du pays sont confrontées à l'insécurité alimentaire. Près de 900 000 réfugiés somaliens se trouvent dans la région.

36. La Mission de l'UA en Somalie et le Conseil de paix et de sécurité, par l'intermédiaire de ses diverses sessions et décisions sur la situation en Somalie, ont joué un rôle central dans l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays. Le HCR a soutenu le retour volontaire de plus de 100 000 réfugiés somaliens de Djibouti, du Kenya, du Yémen et d'autres pays d'asile. *La Déclaration et le Plan d'action de l'IGAD de Nairobi*, adoptés par les chefs d'État des pays de l'IGAD le 25 mars, engagent ses États membres à « poursuivre collectivement une approche régionale globale visant à apporter des solutions durables aux réfugiés somaliens, tout en maintenant la protection et en favorisant l'autonomie dans les pays d'asile ».

Éthiopie

37. En 2017, l'Éthiopie a connu une augmentation considérable du nombre de déplacements internes causés par la sécheresse et les conflits communautaires. Les zones touchées par la sécheresse entraînent souvent une concurrence pour les ressources et des tensions ethniques. Des déplacements de population se produisent également dans des zones touchées par la sécheresse et les effets du changement climatique. L'insécurité alimentaire, en particulier dans la région de Somali, est responsable du déplacement d'un grand nombre de personnes. Les conflits, en particulier dans les régions d'Oromia et de Somali, ont également provoqué le déplacement d'un grand nombre de personnes. Beaucoup de déplacés internes sont déplacés dans leurs

⁸ Somalie: Humanitarian Snapshot, 7 décembre 2017.

propres régions. Les autorités éthiopiennes ont réagi en rétablissant la sécurité et en fournissant une aide humanitaire.

RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

38. Les effets négatifs de la sécheresse provoquée par El Niño ont engendré une crise humanitaire qui a touché environ 40 millions de personnes en Afrique australe, soit 14 pour cent de la population totale de la SADC. Environ 23 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire immédiate. L'envergure et l'ampleur de la sécheresse ont mis à l'épreuve les capacités locales des États membres de la SADC.

39. En juillet 2017, la SADC a lancé un appel en faveur d'une aide de 2,4 milliards \$EU pour soutenir les pays de la région. Grâce aux efforts des États membres, de la SADC et de la communauté internationale, la population touchée par El Niño a commencé à se rétablir. Bien que les agriculteurs de la région aient tiré parti de la bonne récolte de 2016/2017, on estime que 5 millions de personnes ont encore besoin d'une aide humanitaire.

40. À Madagascar, la production de maïs est inférieure à la moyenne quinquennale et inférieure à 2016. En 2017, la principale région productrice de riz du pays a enregistré la plus faible production jamais constatée. La production nationale de manioc est également inférieure à la moyenne quinquennale et inférieure à celle de l'an dernier. Suite à la fin du plan d'intervention d'urgence en mai 2017 pour les régions touchées par El Niño, un nouveau plan a été élaboré. Sur la base des chiffres issus de l'analyse de l'insécurité alimentaire réalisée en juin 2017, le nouveau plan d'assistance vise 262 800 personnes en situation d'urgence dont 142 064 dans le sud et 120 736 dans le sud-est, et 804 600 en crise dont 440 528 dans le Sud et 364 072 dans le sud-est. Les prévisions montrent l'existence d'un risque accru d'activité cyclonique pour Madagascar de décembre 2017 à mars 2018, ce qui causera des dommages et des pertes. Mais les cyclones sont généralement bénéfiques pour certaines régions de Madagascar, car ils apportent de l'eau pour les plantations.

41. Le Mozambique est vulnérable aux chocs environnementaux, notamment les cyclones, les inondations et la sécheresse. Il continue de faire face au problème humanitaire dans les zones touchées par la sécheresse dans les régions du Sud et du Centre, qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire. De nombreux ménages se remettent de la sécheresse liée à El Niño, qui a atteint le paroxysme au début de 2017. Toutefois, l'insécurité alimentaire reste un problème majeur dans le pays.

RÉGION D'AFRIQUE DE L'OUEST

Nigéria

42. Le nord-est du Nigéria demeure une zone très préoccupante. Près de 1,5 million de personnes sont toujours déplacées internes malgré les progrès réalisés par les

autorités militaires ces derniers temps, Boko Haram créant toujours une situation instable dans la région du bassin du Lac Tchad. De nouveaux déplacements continuent d'être signalés au cours de la période considérée. Le conflit de Boko Haram a entraîné de nombreux déplacements de population, des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, des risques de protection et une crise humanitaire croissante. Le conflit est désormais dans ses 8 ans. Le conflit prolongé lié à Boko Haram a plongé le Nord-Est du Nigéria, une région avec une longue histoire de pauvreté et de sous-développement, dans une profonde dévastation.

43. Les autorités nigérianes ont obtenu des résultats significatifs en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité, le dégagement de plusieurs zones des éléments de Boko Haram, la fourniture d'une aide humanitaire et la mise en œuvre d'activités de reconstruction et de réhabilitation. Cependant, un nombre important de personnes sont toujours déplacées au Nigéria et à travers la frontière, principalement vers le Cameroun. Les réfugiés rapatriés et les personnes déplacées internes rejoignent des camps et des situations assimilables à des camps dans le nord-est du Nigéria et se heurtent à d'importantes difficultés pour trouver des moyens de subsistance et se réinstaller dans leur région d'origine. Au cours de la période considérée, le Gouvernement nigérian et les organisations humanitaires ont intensifié massivement l'aide afin d'améliorer l'accès aux services.

44. Des attaques violentes visant des civils continuent d'être signalées, l'insécurité et l'accès demeurent un obstacle majeur à la fourniture de l'aide et au rétablissement des moyens de subsistance dans les communautés. En particulier, les femmes et les enfants continuent de subir de graves violations de leurs droits. Plus de 8 millions de personnes dans les trois États les plus touchés du nord-est du Nigéria, Borno, Adamaoua et Yobe, ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 1,8 million de personnes, dont la plupart sont des enfants, sont toujours déplacées dans 2 140 localités. Plus d'un million de déplacés internes et de réfugiés sont rentrés chez eux près de leur lieu d'origine et tentent de reconstruire leur vie avec peu d'aide. Beaucoup d'entre eux sont désormais plus près de chez eux, mais restent déplacés, souvent dans des sites de déplacés internes, sans abri ni assistance adéquate, et là où les services de base sont insuffisamment fournis. L'environnement très instable et menaçant pose des risques encore plus grands pour la sécurité et la protection des garçons et des filles. Ils sont de plus en plus exposés à l'enlèvement ou au recrutement par des groupes armés, notamment dans le cadre d'attaques suicides. Il existe encore des rapports selon lesquels l'utilisation de force des garçons et des filles comme kamikazes par Boko Haram a fortement augmenté.

Sierra Leone

45. Des pluies torrentielles prolongées et abondantes ont provoqué une série d'inondations et de coulées de boue le 14 août dans plusieurs régions de Freetown, capitale de la Sierra Leone. Cette situation a entraîné la mort de quelque 500 personnes, le déplacement de milliers de civils et la destruction d'un nombre important de biens

privés et publics. Le gouvernement est intervenu rapidement pour sauver plusieurs civils du glissement de terrain. Le gouvernement coordonne également les efforts humanitaires et de réhabilitation en faveur de la population touchée.

46. Les efforts déployés par les États membres de la CEDEAO et de l'UA en Sierra Leone sont très appréciés, car ils ont permis de répondre aux besoins immédiats des familles touchées. Il s'agit là d'une manifestation positive de solidarité avec le gouvernement et le peuple sierra-léonais.

47. Le Président de la Commission de l'Union africaine a immédiatement exprimé sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement sierra-léonais, dépêché son Envoyé spécial et appelé la communauté internationale à apporter un appui au pays. Le Commissaire aux affaires sociales s'est rendu dans le pays et a exprimé la solidarité de la Commission. Des investissements dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation des risques sont nécessaires pour que la Sierra Leone puisse résister aux chocs futurs.

MESURES PRISES PAR L'UNION AFRICAINE POUR FAIRE FACE AUX CRISES HUMANITAIRES

48. La Commission de l'Union africaine sur la base d'un mandat défini par le Conseil exécutif dans sa Décision EX. CL/Dec.965-986 (XXXI), en date du 1er juillet 2016, qui a appelé à l'amélioration des méthodes d'établissement des rapports et des sources crédibles de données sur la situation humanitaire en Afrique, et de l'appel ardent lancé dans la Position africaine commune sur l'efficacité humanitaire en Afrique, ainsi que du Plan d'action de Harare d'avril 2017 pour la mise en œuvre de la Convention de Kampala, a convoqué une réunion des États membres et des partenaires sur la manière de renforcer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données et des rapports sur les déplacements forcés en Afrique. Quelque 14 États membres et plusieurs partenaires étaient représentés. La réunion a facilité l'échange d'expérience entre les pays sur la gestion des données, identifié des approches d'amélioration de la capacité de collecte et de gestion des données sur les questions humanitaires au niveau national et partagé des informations sur les partenariats et l'assistance et la coopération internationales.

49. La Commission a appuyé le rôle du Sous-comité sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées du COREP dans l'exécution d'un certain nombre de missions d'évaluation. Les pays couverts par ces missions en 2017 comprennent la République de Guinée, le Nigéria et la Sierra Leone. Dans le cadre de ces missions, les membres du Sous-comité et la Commission ont collecté des informations de première main sur les besoins humanitaires des pays concernés et les efforts déployés par les gouvernements et leurs partenaires internationaux pour répondre aux situations humanitaires et mettre en œuvre les efforts de redressement et de reconstruction. La Commission a également apporté un soutien financier et technique solidaire.

50. Compte tenu de la détérioration rapide de la situation en Libye, la Commission soutient l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action d'urgence visant à faciliter le retour et l'évacuation des migrants africains de Libye. À la suite d'une décision prise lors du cinquième (5e) Sommet UA-UE à Abidjan (Côte d'Ivoire) en novembre 2017, un Groupe de travail a été mis en place constitué de l'UA, de l'UE et des Nations Unies

représentées par l'OIM et le HCR. Sous la direction du Commissaire aux affaires sociales de l'UA, le Groupe de travail impliquera une coordination politique, stratégique, technique et opérationnelle entre les parties prenantes pour soutenir un processus de retour volontaire des migrants en provenance de Libye. Ce processus cible jusqu'à 15 000 migrants, en donnant la priorité à ceux qui sont actuellement en détention. Le Président de la Commission a tenu une série de consultations et de réunions avec les États membres de l'UA qui ont un nombre substantiel de ressortissants libyens. Les États membres sont censés dépêcher des Responsables consulaires en Libye pour faciliter l'identification de la nationalité et l'accès aux documents.

51. Le Fonds spécial d'Assistance d'urgence pour la lutte contre la Sécheresse et la Famine en Afrique (SEAF) a soutenu l'aide aux pays membres touchés par des catastrophes humanitaires. Le Sous-comité sur le SEAF fournit une assistance financière et matérielle pour appuyer les activités et programmes nationaux visant à atténuer l'impact des catastrophes. Le Sous-comité est également chargé de déterminer la politique du Fonds en vue de fournir une aide d'urgence aux pays touchés, et ce, rapidement. L'assistance symbolique du Fonds vise à manifester sa solidarité avec les pays touchés et à inviter la communauté internationale à apporter l'appui nécessaire pour éviter les souffrances et les dommages humains. En raison de l'escalade des besoins humanitaires sur le continent et de l'épuisement du Fonds, le Conseil exécutif, par sa Décision EX.CL/Dec.968 (XXXI) de juillet 2017, a demandé à la Commission de collaborer avec le Sous-comité sur le SEAF et le Sous-comité sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes afin de mobiliser des ressources pour reconstituer le Fonds. La Commission a élaboré une note conceptuelle en vue d'une importante conférence sur les annonces de contributions et consulte actuellement les parties intéressées pour organiser une conférence sur les annonces de contributions en 2018.

52. La Commission de l'Union africaine a organisé le cinquième (5^e) Symposium humanitaire annuel de l'Union africaine, qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) du 25 au 27 novembre 2017, sous le thème « Une vision et une perspective communes pour la protection, la solidarité et des solutions pour les mouvements de réfugiés à grande échelle en Afrique ». Quelque 36 États membres étaient représentés au Symposium. Le Soudan du Sud et le Burundi étaient représentés au niveau ministériel. Des représentants de la Commission de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales, des agences de l'ONU, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, des ONGI, des ONG locales, des organisations confessionnelles, du secteur privé, des représentants des réfugiés, des chercheurs, des universitaires et des médias ont également assisté au Symposium. Le Symposium, appuyé par le HCR, a échangé des informations sur les enseignements tirés de l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés de la Déclaration de New York de 2016 pour les réfugiés et les migrants dans les pays d'Afrique en cours de déploiement.

53. Le Cadre d'action global pour les réfugiés est actuellement mis en œuvre à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et en Somalie. Le Malawi et le Rwanda sont en cours d'élaboration ou ont déjà adopté des politiques et des approches du Cadre d'action global pour les réfugiés qui renforcent la résilience économique à long terme des populations réfugiées et d'accueil.

54. La Commission de l'UA, en collaboration avec ses différents partenaires, a mis en œuvre des projets visant à renforcer les capacités des États membres dans la mise en œuvre de la Convention de Kampala, notamment des formations. La première Conférence des États parties à la Convention de Kampala, qui s'est tenue à Harare (Zimbabwe) du 4 au 5 avril 2017, a élaboré et approuvé un plan d'action visant à promouvoir davantage la ratification, l'appropriation et la mise en œuvre de la Convention de Kampala. La Commission est également en train de finaliser un plan d'action décennal sur l'efficacité humanitaire. Le plan s'appuie sur les cadres normatifs et politiques existants.

55. L'année 2019 marquera le cinquantième (50^e) anniversaire de l'adoption de la Convention de 1969 de l'OUA ainsi que le dixième (10^e) anniversaire de l'adoption de la Convention de Kampala de 2009. À cet effet, lors de sa vingt-neuvième (29^e) Session en juillet 2017, le Conseil exécutif de l'UA a demandé à l'Union de proclamer l'année 2019 comme Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes, et a demandé à l'UA de collaborer avec le HCR et d'autres partenaires concernés pour organiser une série d'événements commémoratifs visant à accroître la visibilité des déplacements forcés en Afrique. Le cinquantième (50^e) anniversaire de la Convention de l'OUA de 1969 et le dixième (10^e) anniversaire de la Convention de Kampala de 2009 offrent une occasion stratégique de réaffirmer l'engagement en faveur des valeurs, principes et normes du cadre juridique de protection de l'Afrique.

56. La Commission a organisé la deuxième session du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées, tenue du 16 au 19 octobre 2017 à Kigali (Rwanda). La session du CTS, s'est tenue tant au niveau des experts qu'à celui des ministres sous le thème « **Opportunités pour les migrations et la libre circulation des personnes en Afrique et les défis à relever** ».

RECOMMANDATIONS

1. Les États membres de la Commission de l'Union africaine doivent travailler en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à la mise en œuvre de la Déclaration de New York sur la circulation à grande échelle des réfugiés, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés, et contribuer à l'élaboration du Pacte mondial pour les réfugiés ;
2. La Commission de l'UA doit travailler avec ses partenaires pour prendre des mesures concrètes afin de finaliser le Plan d'action décennal et mettre en œuvre le Plan d'action de Harare.
3. La Commission de l'UA doit en outre organiser une conférence de donateurs/d'annonces de contributions en vue de mobiliser des ressources pour reconstituer le Fonds spécial d'Assistance d'urgence (SEAF).

4. La Commission doit par ailleurs continuer à mettre en œuvre un plan de retour et d'évacuation en faveur des migrants africains bloqués en Libye qui font l'objet de graves violations et d'abus par l'intermédiaire du Groupe de travail trilatéral constitué de l'UA, de l'UE et des Nations Unies. Les États membres sont encouragés à appuyer la vérification de la nationalité, l'accès aux documents, l'octroi de droits d'atterrissage et la facilitation des autorisations de survol pour les aéronefs participant au processus d'évacuation.
5. La Commission de l'UA doit enfin soutenir les initiatives énergiques de paix de l'UA et des CER visant à traiter les situations de conflit qui ont entraîné des déplacements prolongés et des crises humanitaires.
6. Les États membres doivent prendre des mesures concrètes pour s'attaquer aux causes profondes des crises humanitaires en renforçant l'espace démocratique, le développement inclusif et la bonne gouvernance, en élaborant des mécanismes de préparation, de prévention et de réaction aux catastrophes et en mettant en place des mécanismes d'alerte rapide et en mettant en œuvre les engagements en matière de droits de l'homme tels qu'ils sont consacrés dans les traités de l'Union africaine et les traités internationaux.
7. Les États membres sont encouragés à poursuivre la fourniture à la Commission des données et des informations actualisées sur la situation humanitaire dans leurs pays respectifs.
8. La Commission doit continuer à soutenir les activités du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2018-01-26

Report on Humanitarian Situation in Africa

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8934>

Downloaded from African Union Common Repository